



## Edito

### UN REPAS ENTRE COPAINS... BEN QUOI ?

Qu'y a-t-il de mal à se rencontrer autour d'un bon repas lorsque les temps sont durs ? Vous comprendrez aisément que dans cette période plutôt incertaine et difficile pour tout le monde, c'est assez réconfortant de faire une petite pause gastronomique et de retrouver celles et ceux qui partagent des valeurs, de parler du bon vieux temps, des petits tracas quotidiens, de la famille, d'élaborer des désirs d'avenir et de pouvoir se projeter dans le temps.

Oui, c'est agréable de se savoir entouré de personnes qui ne passent pas leur temps à se plaindre comme le fait la majorité de la population. C'est apaisant de ne pas entendre ces pleurnicheries quotidiennes autour du prix exorbitant des carburants, de l'énergie ou simplement de la vie chère depuis des années.

Dans ces moments-là au moins, il n'y a ni critique ni inquiétude sur les plans de licenciements, sur les conditions de travail, la peur du chômage ou le manque d'accès aux soins. Même s'ils en sont les instigateurs et assez fiers de l'être, il apparaît malgré tout, entre la poire et le fromage, un petit pincement au cœur, un léger regret de ne pas pouvoir faire encore mieux et plus rapide. Quant à la casse sociale et les conséquences, ce ne sont pas leurs affaires puisque la classe qu'ils dirigent n'est absolument pas im-

pactée et encore moins responsable quoi qu'elle fasse ou dise.

C'est la faute aux marchés, à la concurrence, au montant vertigineux des salaires, des prestations sociales, des retraites et au gaspillage d'argent pour les services publics et les fonctionnaires (pas tous et surtout pas ceux qui font régner l'ordre social bourgeois). Sans oublier les formations politiques et syndicales (la nôtre) qui n'ont jamais accédé au pouvoir mais deviendraient inévitablement les principaux artisans de la situation sociale et économique.

Vous l'avez compris, la faute appartient aux autres et surtout pas à cette caste et à ceux qui la servent. Alors que faut-il comprendre dans ce système qui prend les bourreaux pour des victimes et qui fait que les travailleurs deviennent les initiateurs du déclin annoncé comme tel ? Pas grand-chose si ce n'est un détail qui rend nerveux et agressif. Les possédants, les propriétaires du capital, en gros la bourgeoisie ambiante connaissent quelques déconvenues dans leur déroulé de carrière professionnelle, financière et idéologique.

La baisse tendancielle du taux de profit. Certes, ça peut paraître un peu barbare à dire comme ça

.../...

#### Sommaire :

Edito : Un repas entre copains....	P. 1 & 2
Manifestation Educ du 31/03	P. 2
Tract UD 1er Mai	P. 3 & 4
Séances Plénières CESER CVL du 07/04	P. 5 & 6
Tract des Métaux de Bourges	P. 7
1er Mai : histoire et actualité	P. 8



#### AGENDA

\*\*\*



#### **VENREDI 1er MAI**

**Rassemblements et Manifestations**  
(Lieux et horaires voir tract UD pages 3 & 4)

#### **FORMATION SYNDICALE UD - 2026**

- CSSCT Tronc commun : **15-19 Juin**
- CSSCT AT/MP Harcèlement : **21-25 Septembre**
- Communication orale : **5-9 Octobre**
- Animation Lutte Sécurité : **26-30 Octobre**
- CSE Prise de mandat : **23-27 Novembre**

*Pensez à déposer vos congés éducation  
un mois avant le début du stage  
auprès de votre employeur  
et informez l'UD de votre participation.*

mais en clair, ils sont riches, ils en ont plein les poches mais il en manque un peu pour conserver l'hégémonie à tout prix.

Alors la période actuelle ne suffit plus, pas plus que les gouvernants pour qui ils ont bossé pour les voir arriver. Dorénavant, ils entrevoient quelques programmes politiques qui feraient bien l'affaire pour sauvegarder le système capitaliste dans lequel ils se confortent avec allégresse.

Pas dans des programmes économiques et sociaux puisque c'est le patronat qui, par principe, les décide et le met en place. Non plus dans des programmes publics financés par l'impôt puisque tout doit être marchand, privatisé et donc rentable et que là aussi, le patronat a sa propre boussole.

Le seul programme valable à leurs yeux est simple : moins de droits collectifs et individuels, plus de sécurité, de sécuritaire et de répressions (la loi Yadan). Il faut protéger et renforcer les détenteurs des capitaux. Toutes les mesures allant dans ce sens, qui assurent la pérennité de cette classe seront bonnes à promouvoir et accepter. D'où les bons repas entre amis de même composition pour élaborer la suite.

Pour illustrer, un extrait du livre "L'ordre du jour" d'Eric Vuillard (Prix Goncourt 2017) :

*"Ils étaient vingt-quatre, près des arbres morts de la rive, vingt-quatre pardessus noirs, marron ou cognac, vingt-quatre paires d'épaules rembourrées de laine, vingt-quatre costumes trois pièces, et le même nombre de pantalons à pinces avec un large ourlet. Les ombres pénétrèrent le grand vestibule du palais du président de l'Assemblée ; mais bientôt, il n'y aura plus d'Assemblée, il n'y aura plus de président, et, dans quelques années, il n'y aura même plus de Parlement, seulement un amas de décombres fumants."*

Alors, patronat facho ou non ?

Bon courage, les Camarades, il en faut.

Sébastien MARTINEAU  
Secrétaire Général



## MANIFESTATION DU 31 MARS 2026 À L'APPEL DES SYNDICATS : FSU, CGT EDUC, SUD EDUC

### PRISE DE PAROLE

Ça aurait pu être pire ! peut-on lire en titre de quelques articles de presse.

Doit-on se contenter du moins pire ? bien sûr que non ! Car c'est une longue addition de fermetures qui s'égraine depuis quelques années.

Quelques chiffres :

Pour la rentrée 2026 dans le 1<sup>er</sup> degré dans le cher :

- 11 fermetures + 4 postes pour les pôles d'appui à la scolarité donc 15 postes puisque ces derniers se font à moyens constants. Sans oublier les AESH, ATSEM, AED, médecin et psychologue scolaire, etc....
- 87 fermetures dans l'académie et 100 pour le 2nd degré.
- Depuis 10 ans, le 1<sup>er</sup> degré a perdu 305 postes dans l'académie et environ 250 dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Certes la démographie ne joue pas en notre faveur, toutefois le privé ne semble pas trop souffrir de cette chute démographique, ses effectifs sont en constante progression.

N'aurait-on pu profiter de cette baisse d'effectif pour améliorer les conditions de travail, les conditions d'apprentissage pour les élèves en ayant une répartition des effectifs de classe plus adaptée ?

L'idée n'est pas de rejouer la guerre privée/public mais de savoir ce que nos gouvernants veulent faire de l'école de la République.

Car à la diminution constante du nombre de postes d'enseignants s'ajoutent d'autres difficultés.

Les conditions de travail qui se dégradent d'année en année, des salaires qui restent figés eux aussi depuis des années et comme si cela ne suffisait pas voilà que l'armée s'invite dans l'institution scolaire pas dans le premier degré mais dès la seconde. En effet, ce 26 mars, l'Assemblée nationale a voté en première lecture une proposition de loi du député Christophe Blanchet du groupe ensemble (en Marche et horizon) visant à renforcer l'enseignement à la défense nationale, si le texte est adopté son application pourrait entraîner des modifications des programmes scolaires, et permettrait aussi le renforcement le partenariat Educ et armée tout en multipliant les classes de défense dans tout le territoire. Ces classes de défense qui depuis plusieurs années contribuent à la militarisation de l'école en distillant des valeurs qui ne sont pas celles de l'école publique. C'est une dérive idéologique qui est en train de s'opérer dans l'éducation.

C'est une militarisation sans arme qui pénètre l'imaginaire et les valeurs.

Nous ne sommes pas au bout de nos luttes, nous devons continuer à nous mobiliser pour nos salaires, nos conditions de travail, contre la privatisation larvée de l'Education nationale, contre la militarisation de l'école qui ne pose pas seulement une question éducative, elle interroge sur la société que nous voulons.

Frédéric Renard – Retraités CGT Educ



# 1<sup>er</sup> MAI 2026

## POUR LES SALAIRES, LES LIBERTES ET LA PAIX

### La crise du capitalisme amène les guerres Le 1er Mai... Mobilisons-nous fortement

La journée internationale de lutte des travailleurs n'appartient pas au patronat, ni au gouvernement et encore moins aux possédants qui veulent la supprimer.

Elle appartient à ceux qui n'ont que leur travail pour subvenir à leurs besoins vitaux et s'il en reste, pour autre chose. Elle est la possession de ceux qui produisent les richesses dans les entreprises, les commerces, les services et les administrations.

Cette journée n'est pas négociable. Si le patronat veut produire et vendre, alors qu'il le fasse lui-même sans salariés, il est libre de ses choix individuels pourvu qu'ils n'impactent pas la qualité de vie des "subordonnés".

Il est vrai que de payer un travailleur pour rester à faire autre chose que de la production ou des achats de masse est insupportable pour tout capitaliste qui se respecte. C'est la logique même des propriétaires des moyens de production quel que soit le jour repris.

Lorsque le patronat nous vole nos vies en nous faisant travailler le lundi de Pentecôte, les dimanches ou nous impose des heures supplémentaires, ce n'est pas pour nous donner du "pouvoir d'achat" ou un revenu supplémentaire.

C'est pour nous habituer à travailler davantage pour quasiment le même salaire, pour assurer une production ou des services en plus, et surtout, écouler des marchandises.

En aucun cas, on ne nous a demandé notre avis et nous avons été contraints d'accepter ces re-culs sous peine de perdre notre travail. C'est la parfaite démonstration de la soumission au patronat.

Il faut que ça cesse. Depuis que les luttes existent pour la diminution du temps de travail et la journée de huit heures, depuis que le 1er Mai est également une journée de lutte contre le fascisme, l'impérialisme et les guerres, le patronat avec la complicité des gouvernants

politiques, et particulièrement le dernier, nous confronte à une destruction massive de nos droits, de nos vies.



Comme l'avait décrété le maréchal fasciste Pétain, le 1er Mai serait la fête du travail en lien avec sa devise "Travail, Famille, Patrie" et la collaboration accrue avec le nazisme. Repris allégrement aujourd'hui par l'extrême-droite, la droite, les centristes et les macronistes, rien n'a changé pour servir les intérêts du capital dans une économie de guerre et une société qui devrait s'aligner sur la préparation et la collaboration aux conflits armés.

## ***Le travail ne se fête pas, il se subit.***

Contrairement à d'autres organisations syndicales, **nous apportons notre soutien et toute notre fraternité à tous les peuples** qui subissent les agressions armées décidées par les gouvernements Trump et Netanyahou avec le soutien politique et matériel inconditionnel de l'Otan, de ses vassaux occidentaux, dont l'exécutif français.

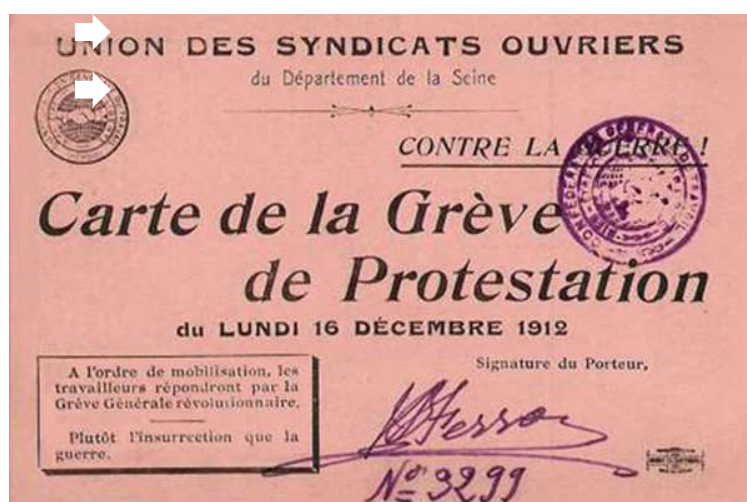
**Les guerres n'ont jamais rien apporté aux travailleurs, bien au contraire.** Nous le voyons malheureusement depuis des années.

Ce 1er Mai doit être placé sous le signe de la paix et la conquête de droits nouveaux.

**Notre mot d'ordre doit être l'anticapitalisme, l'anti-impérialisme et l'antifascisme qui s'alimentent les uns les autres.**

**Seuls les travailleurs ont le pouvoir de combattre et faire de leurs vies autre chose que de la chair à patron et à canon.**

### ***Les travailleurs unis vaincront***



### **RASSEMBLEMENTS & MANIFESTATIONS**

**1<sup>er</sup> MAI 2026**

- ♦ **BOURGES** 9h45 Place Malus : *Dépôt de gerbe à la mémoire des militants victimes du nazisme.*  
10h30 Place Malus – Départ Manif
- ♦ **VIERZON** 10h30 Place de la Résistance
- ♦ **ST-AMAND** 10h00 Place Jean Giraud
- ♦ **ST-FLORENT** 10h30 Place de la République
- ♦ **LA GUERCHE** 10h30 devant la Préfecture à NEVERS ou à BOURGES

Bourges, le 21 avril 2026

# Séance plénière CESER CVL du 7 avril 2026

## Rapport culture

*Intervention de Madame Florie GAETA au nom du groupe CGT*

Madame la Vice-Présidente du Conseil régional,  
Monsieur le Président du CESER,  
Monsieur le rapporteur,  
Chers collègues,

La CGT tient tout d'abord à saluer le travail de qualité qui nous est livré ici dont nous partageons, les constats et en partie les préconisations.

Nous rappelons que le droit d'accès à la culture est une exception française issue du Conseil National de la Résistance. Malheureusement, le capitalisme n'épargne pas le secteur culturel. Il transforme le savoir et la culture en actifs, dont la valeur s'éta- lonne sur les marchés.

Dans ce contexte, les politiques publiques et leur modèle économique sont fragilisés.

Le partenariat entre les collectivités, avec les asso- ciations et le concours de l'État, a permis un mail- lage culturel du territoire. Pourtant, cette présence culturelle est loin de répondre aux besoins, et on voit les dégâts que causent les coupes imposées aux collectivités. Les politiques austéritaires font de la culture une variable d'ajustement.

À ce rythme-là, l'exception culturelle française et ses dispositifs de soutien à la création seront bien- tôt de l'histoire ancienne.

En 2020, ce modèle économique s'est effondré avec la crise sanitaire, les fermetures de sites culturels et la raréfaction des visiteurs. Après la privatisation des profits, les établissements sont venus rappeler que la mutualisation des pertes était toujours à l'ordre du jour. L'État a versé des centaines de mil- lions d'euros pour maintenir la flotte des établisse- ments à flot. En 2023, les affaires reprennent de plus belle sans que quiconque ait appris de cette faillite économique, sociale et culturelle.

Les firmes internationales et nationales, les mé- cènes, et le ministère de la Culture, sont ceux qui tiennent les rênes d'une organisation bien établie de la connaissance, qui imposent l'enclosure, la cap- tation et qui finissent par confisquer les savoirs, les contenus et les informations. Ils sont aussi les dé- fenseurs de schémas culturels descendants, d'une culture verticale.

Contrairement à eux, nous défendons l'idée de poli- tiques culturelles plus horizontales : un écosystème de la rencontre, du partage et des solidarités, dans la culture et par la culture.

Les droits culturels, selon la déclaration de Fribourg, visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle définie comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, com- munique et entend être reconnue dans sa dignité ».

Nous réaffirmons l'absolue nécessité d'une aug- mentation significative du budget de la culture et notre refus de la mainmise croissante des capitaux privés et du mécénat dessus. Nous réaffirmons éga- lement notre attachement au service public de l'en- seignement supérieur de l'architecture et des arts du ministère de la Culture.

Nous rappelons notre attachement au principe du partage de la compétence Culture, entre l'État et les Collectivités, et de l'existence des Drac comme étant le ministère de la Culture en région.

Nous exigeons un retour au financement direct par la puissance publique, non déguisé par les dépenses fiscales qui permettent aux grandes entreprises et à leurs détenteurs d'en tirer des avantages indécents.

La culture fait partie intégrante des biens universels de la Nation. La gratuité pour l'accès à nos musées, nos monuments et nos bibliothèques nationaux doit être instaurée partout. Cette gratuité doit être fi- nancée sur le budget de l'État, par l'abandon des cadeaux fiscaux faits aux plus riches.

L'émancipation des populations est indissociable de la culture. Les droits fondamentaux, le service pu- blic, le statut de l'œuvre, la lutte contre l'obscuran- tisme etc., sont autant de leviers pour le vivre en- semble, et renforcer l'égalité des droits et libertés.

Nous voterons le rapport.

Merci.

***NB :*** Cette déclaration a été rédigée avec la résolu- tion de congrès numéro 2 de la Fédération CGT de la Culture ([Résolution 2 : Culture - la CGT Culture](#))

## Séance plénière CESER CVL du 7 avril 2026

### Proximité et solidarité en matière d'accès aux soins : une priorité de la Région pour faire du Centre-Val de Loire un territoire Santé en dynamique.

*Intervention de Florie GAETA - CGT*

Madame la Vice-Présidente du conseil régional,  
Monsieur le Président du CESER,  
Monsieur le rapporteur,  
Chers collègues,

La santé n'est pas une marchandise, et pourtant ?

Que l'on soit salarié dans un hôpital public, en clinique, dans l'associatif, ou en libéral, chaque soignant est aujourd'hui confronté aux mêmes difficultés, et ce, quel que soit son métier : la politique de l'efficacité et du gain de productivité qui s'exercent à travers les conventions d'objectif et de gestion.

S'agissant de la stratégie régionale, volontariste sur les aides et subventions, elle est contredite par un rapport récent de la Cour des comptes. Il révèle que les dispositifs les plus efficaces pour lutter contre les déserts médicaux sont ceux déployés par la CNAM, dans le cadre d'une stratégie nationale. Il décrit « *Un enchevêtrement d'aides coûteuses et inefficaces pour une large partie d'entre elles* ».

Il dit aussi : « *Il n'est plus pertinent d'aborder de manière distincte l'exercice médical libéral et l'exercice salarié - en centre de santé comme en établissement de santé - là où les besoins en termes de parcours de soins sont les moins satisfaits...Devant ces responsabilités pressantes au regard des besoins de la population, les autorités publiques ne peuvent plus continuer à agencer leurs aides financières de manière cloisonnée* ».

Il est recommandé un schéma départemental d'initiatives concertées (SDIC) qui associerait les financeurs (l'Etat - agence régionale de santé et préfets), les collectivités territoriales des trois niveaux (région, départements, communes et intercommunalités), l'assurance-maladie (caisses primaires), les représentants professionnels et les représentants des usagers.

*La conformité aux priorités définies par ce schéma conditionnerait la légalité des subventions publiques ainsi attribuées à des personnes privées.* »

Le rapport évoque une concentration importante des dispositifs pour un nombre très restreint de bénéficiaires (3 000 médecins ont perçu 60 % des aides de l'assurance-maladie et des aides fiscales).

Personne ne peut nier ici la concurrence induite par ces aides publiques, avec des territoires inégaux entre eux (régions, départements, communes...). C'est un peu évoqué dans l'avis, notamment sur la formation.

Pour régler les difficultés, il est nécessaire d'identifier les bonnes questions, pour apporter les bonnes réponses.

Les questions de conditions de travail, de formation et surtout d'exploitation sont centrales (femmes, étudiants, étrangers). Le milieu du soin est violent. L'exploitation de la femme est largement admise.

Une politique ambitieuse traite de ces problématiques.

Devenir soignant doit être un choix qui répond à une aspiration. Les politiques de recrutement et de formation actuelles ne répondent pas à cet enjeu, elles répondent à un cahier des charges.

L'accès à la santé doit être pensé et traité dans sa globalité. Les besoins sont interdépendants les uns des autres (retraite, maladie, petite enfance, autonomie, etc.). C'est donc tout un projet de société qu'il faut discuter.

La politique du moins pire est malheureusement aussi celle du moins disant. Elle contribue de fait à la destruction de la filière. Les habitants de cette région ont le droit d'accéder à la santé, à des soins de qualité comme n'importe quel concitoyen. Pourtant ce n'est pas le cas. Pour nous c'est une médecine « solidaire » et « expérimentale ». Cette injustice nourrit un sentiment d'abandon, d'exclusion, terrain favorable aux idées réactionnaires.

Face aux aléas engendrés par le système capitaliste, l'heure est à la reconstruction d'un système de santé solide, de qualité, organisé et fondé autour de la réponse aux besoins, et non sur les gains de productivité ou des logiques de concurrence.

L'accès véritable à la santé a pu avoir lieu, lors de l'expansion des pouvoirs politiques du salariat, quand ils géraient eux-mêmes la valeur produite.

#### **La CGT revendique :**

- Relocalisation et appropriation publique des productions indispensables à l'intérêt général, notamment sur les dispositifs médicaux
- Un grand service public de la recherche et de la production pharmaceutique avec un contrôle citoyen sur l'industrie du médicament
- La création en urgence, en associant l'État, les régions, les départements et les villes, de centres de santé rattachés à l'hôpital public et financés par la Sécurité sociale
- L'arrêt des financements de la santé par l'impôt
- La reconquête de la Sécurité sociale et de la cotisation qui règlera les problématiques de l'hôpital public et de toute la filière
- L'arrêt des politiques d'austérité

Nous voterons contre l'avis.

# CE N'EST PAS AUX TRAVAILLEURS DE PAYER LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE CONTRE L'IRAN et LE LIBAN !

Syndicat des Métaux  
de Bourges

## La guerre contre l'Iran fait flamber les prix et tout particulièrement ceux des carburants

Depuis le déclenchement de la guerre contre l'Iran par l'impérialisme Étatsunien le prix du pétrole a dépassé les **100 dollars le baril**, atteignant parfois **120 dollars**, entraînant une hausse brutale des prix à la pompe. L'essence SP95 et SP98 tourne autour des **2 € le litre**, tandis que le gazole a franchi allégrement ce seuil dans de nombreuses stations-service, avec des hausses allant de **+10 % à +20 %...**

## Ce n'est pas aux travailleurs-euses de payer la facture

Pour des millions de salariés, la voiture est indispensable pour aller travailler. Chaque hausse du carburant représente une part croissante du salaire qui disparaît dans ce type de dépenses contraintes, alors que les salaires stagnent depuis des années pour la préservation des profits des patrons.

Dans certains secteurs, la situation devient intenable : des travailleurs ont même dû se mettre en arrêt maladie pour éviter de perdre de l'argent en se rendant au travail, d'autres ont renoncé à rentrer chez eux pour la pause méridienne, tant le coût du carburant mange leur revenu.

## Les grandes entreprises pétrolières, elles, voient leurs profits exploser

Avec ou sans le blocus du détroit d'Ormuz, les compagnies pétrolières comme Total Energies réalisent des bénéfiques records. Déjà avec l'invasion de l'Ukraine en 2022, Total avait réalisé un profit record de 9 milliards de dollars en 3 mois. Cette guerre au Moyen-Orient lui permet de renouveler l'opération en encaissant des profits exceptionnels vu les prix à la pompe et ses opérations de spéculation. Les experts à la suite du journal le Financial Times parlent d'un milliard de dollars en quelques semaines.

## CE QUI EST EN JEU

- Notre pouvoir d'achat est en chute libre
- Les prix des carburants deviennent une contrainte pour pouvoir aller travailler

## NOUS REVENDIQUONS

- L'encadrement des prix des carburants pour que les travailleurs-euses puissent aller travailler sans voir leur salaire s'effondrer. Le gouvernement le fait pour les patrons pour leur permettre de préserver leurs profits, qu'il le fasse pour les salariés ou qu'il en impose la mesure au patronat.
- L'augmentation générale des salaires lors des NAO avec indexation sur l'inflation au regard de la hausse du coût de la vie.

« RAS LE BOL DE PAYER POUR ALLER TRAVAILLER »

Le Syndicat des Métaux de Bourges  
Bourges le 18 avril 2026

## & La maxime du mois &



**IL FAUT PLUS D'UNE PERSONNE  
POUR INSTAURER LA PAIX.  
IL NOUS FAUT TOUS.**

**ROSA PARKS**

# 1er MAI : HISTOIRE ET ACTUALITÉ

Le 1er mai ne naît pas comme une simple journée de revendications sociales isolées, mais comme une date profondément ancrée dans l'histoire des luttes du mouvement ouvrier international. Dès la fin du XIXe siècle, il s'impose comme un moment de confrontation entre la classe laborieuse et l'ordre établi. En 1890, à l'appel de la IIe Internationale, des centaines de milliers de travailleurs se mobilisent dans plusieurs pays pour exiger la journée de huit heures. Cette mobilisation simultanée donne au 1er mai une portée nouvelle : celle d'une lutte collective, organisée au-delà des frontières, contre l'exploitation capitaliste.

Très rapidement, cette journée se charge d'une dimension politique. En France, le 1er mai 1891 à Fourmies marque un tournant brutal. L'armée tire sur des manifestants ouvriers, faisant plusieurs morts, dont de jeunes travailleurs. Ce massacre inscrit durablement le 1er mai dans une mémoire de lutte et de répression. Il ne s'agit plus seulement de revendiquer des droits, mais aussi de dénoncer la violence d'un système prêt à recourir à la force pour maintenir l'ordre social.

Au début du XXe siècle, les mobilisations s'intensifient. Le 1er mai 1906, marqué par l'appel à la grève générale pour les huit heures, donne lieu à une répression massive. Arrestations, affrontements, déploiement militaire : le pouvoir cherche à briser un mouvement ouvrier qui s'affirme comme une force politique. Dans ces années précédant la Première Guerre mondiale, le 1er mai devient aussi un moment d'expression de l'internationalisme et de l'antimilitarisme. Face à la montée des tensions entre puissances impérialistes, une partie du mouvement ouvrier affirme que les travailleurs n'ont pas à mourir pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Le mot d'ordre de paix s'impose progressivement, même si, en 1914, cette dynamique sera brisée par l'entrée en guerre et les divisions du mouvement ouvrier.

Après la Première Guerre mondiale, le contexte change profondément. L'Europe est marquée par les destructions, les crises économiques et les tensions sociales. Le 1er mai reste un moment central de mobilisation, mais il se déroule désormais dans un climat de radicalisation politique. C'est aussi la période où émergent et se renforcent les mouvements fascistes. En Italie, dès 1922, le régime de Mussolini

s'attaque frontalement aux organisations ouvrières et tente de récupérer ou de vider de son contenu le 1er mai. En Allemagne, la situation est également marquée par une violence politique croissante. En 1929, à Berlin, l'interdiction des manifestations du 1er mai débouche sur une répression sanglante, faisant des dizaines de morts. Ces événements illustrent le fait que le 1er mai devient un terrain de confrontation directe entre le mouvement ouvrier et des forces autoritaires ou réactionnaires.

C'est dans les années 1930 que la dimension antifasciste du 1er mai s'affirme pleinement. Face à la montée des ligues d'extrême droite et aux menaces pesant sur les libertés démocratiques, le mouvement ouvrier s'organise. En France, les événements du 6 février 1934 agissent comme un électrochoc. La riposte s'organise autour de l'unité antifasciste, qui va se traduire dans les mobilisations du 1er mai. Désormais, défiler ce jour-là ne signifie plus seulement défendre des revendications sociales, mais aussi s'opposer clairement au fascisme, défendre les libertés publiques et affirmer une solidarité de classe face aux forces réactionnaires.

Le 1er mai 1936 incarne ce moment charnière. Entre les deux tours des élections législatives, des manifestations massives expriment à la fois des revendications sociales et une volonté de faire barrage à l'extrême droite. Cette dynamique débouche sur les grandes grèves de mai-juin 1936, avec les occupations d'usines et les conquêtes sociales majeures comme les congés payés et la réduction du temps de travail. Le 1er mai apparaît alors comme un point de convergence entre lutte sociale et lutte antifasciste, entre revendication immédiate et projet de transformation plus large de la société.

Ainsi, entre la fin du XIXe siècle et l'entre-deux-guerres, le 1er mai évolue d'une journée de revendication sociale vers une journée de lutte politique globale. Il devient, dans les périodes de crise et de montée des forces autoritaires, un moment central de mobilisation antifasciste. Cette dimension ne lui est pas extérieure : elle s'inscrit dans la continuité d'un combat pour l'émancipation, contre l'exploitation, mais aussi contre toutes les formes de domination et de répression qui menacent les travailleurs et leurs organisations.

